

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
19 DÉCEMBRE 2019**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
 - 6.2 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
 - 6.3 Publication du document explicatif - Budget 2020 et programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
 - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue Jeudi, le 19 décembre 2019 à 18h30 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean Cheney maire
M. Michel Monette conseiller poste #1
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Carole Forget conseillère poste #5
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, ;

Est également présent :

Monsieur James Langlois-Lacroix, Directeur général et secrétaire-trésorier

Absence motivée:

2019-12-284 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 18h33.

ADOPTÉE

2019-12-285 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

2019-12-286 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

Il est proposé par M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

Que le conseil adopte le budget pour l'exercice 2020 au montant de 3,027,570\$.

ADOPTÉE

2019-12-287 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

Que le conseil adopte le programme triennal en immobilisation de la municipalité pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-12-288 Publication du document explicatif - Budget 2020 et programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 957 du Code municipal du Québec, le conseil doit distribuer gratuitement, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, le budget ou le programme triennal d'immobilisations adopté, ou un document explicatif de celui-ci;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

Que le budget ou le programme triennal d'immobilisations adopté, ou un document explicatif de celui-ci soit imprimé dans une édition spéciale du bulletin municipal et distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2019-12-289 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 18h50.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER